

# CHARTRE DES VOLONTARIATS INTERNATIONAUX D'ÉCHANGE ET DE SOLIDARITÉ

**Nous, associations adhérentes à la présente Charte, déclarons** qu'il existe, au-delà de la diversité de nos pratiques, un ensemble de valeurs communes qui constituent les fondements de l'engagement volontaire et solidaire à l'international.

Ces valeurs - laïcité, engagement, solidarité, égalité, liberté, universalité - sont autant de guides pour améliorer la qualité et la richesse de ces engagements.

Cet engagement, libre et responsable, permet à toute personne de se mettre à la disposition d'un organisme sans but lucratif pour contribuer à une action d'intérêt général. Il s'exprime à travers diverses formes de volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES), notamment:

*Les volontariats d'initiation et d'échange* qui visent à la découverte des réalités internationales à travers des actions bénévoles, de courte durée, souvent collectives. Ils concernent surtout des jeunes et des personnes vivant leur première expérience de mobilité dans le champ de la solidarité internationale.

*Les volontariats d'échange et de compétences* qui visent à des échanges de savoir-faire professionnels entre membres de structures partenaires. Ils concernent principalement des personnes expérimentées, en activité ou à la retraite, souhaitant appuyer des projets concrets par leur expertise.

*Les volontariats de coopération, d'appui au développement et d'action humanitaire* qui visent à mettre les qualifications, compétences et expériences d'une personne au service d'un partenaire, d'un projet sur une à plusieurs années. Leur dimension humaine et culturelle implique une immersion dans le pays d'accueil. Les engagements réciproques et les conditions d'exercice de la mission sont formalisés dans un contrat.

**Nous affirmons** que les différentes formes de volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES) favorisent les dynamiques de coopération et d'échanges entre les pays, les peuples, les cultures et les personnes.

Fondés sur les relations humaines, les échanges interculturels et la réciprocité, les VIES constituent une approche originale de la solidarité internationale.

Ils concourent au renforcement des sociétés civiles et inscrivent leurs actions dans des dynamiques de changement social.



Ils sont porteurs des grands enjeux du développement et notamment du développement durable, déclinés dans des actions de proximité, au plus près des partenaires.

Leur expérience bénéficie à leur pays d'origine, en enrichissant les réponses aux enjeux de société tels que la cohésion sociale.

Les VIES constituent une étape dans un parcours d'engagement citoyen et participent à l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Afin d'assurer le développement et la qualité des différentes formes de volontariat à l'international, nous, associations adhérentes à la présente Charte, nous engageons à :

- concevoir, dans une démarche partenariale, des projets de volontariat répondant aux attentes de toutes les parties prenantes, respectueux de leurs droits, leurs cultures, leurs croyances, leurs aspirations et leur égale dignité humaine ;
- accompagner les personnes en désir d'engagement volontaire et solidaire à l'international à en appréhender le sens et à définir leur projet ;
- favoriser l'accès de tous à un engagement volontaire responsable et de qualité;
- préparer les volontaires et les partenaires notamment à la rencontre interculturelle et les accompagner tout au long de leur projet ;
- garantir un cadre et des conditions sécurisantes pour les volontaires et les partenaires ;
- accompagner les volontaires à leur retour en les incitant à valoriser cette expérience dans leur parcours professionnel et citoyen ; pour faciliter leur réinsertion professionnelle à travers la valorisation des acquis de l'expérience, et les inciter à inscrire leur expérience dans un parcours de citoyenneté ;
- ouvrir les volontariats à davantage de réciprocité.

Nous, associations adhérentes à la présente Charte, la partagerons avec l'ensemble de nos partenaires et volontaires, et nous engageons à en assurer la promotion et la diffusion.



#### France Volontaires

6, rue Truillot - BP 220  
94203 Ivry sur Seine cedex - Tél : 01 53 14 20 30  
[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)  
[www.evvf.org](http://www.evvf.org)  
[www.observatoire-volontariat.org](http://www.observatoire-volontariat.org)